



Vallées du
Haut-Anjou

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



CCVHA
1^{re} collectivité
labellisée



rapport d'activité 2019

Le citoyen, acteur de son avenir

sommaire

ÉDITO

Un rapport d'activité, base d'un nouvel élan	4
--	---

PARTIE 1

La Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou	5
Le territoire en quelques chiffres	6

PARTIE 2

Un territoire tourné vers l'avenir	
Quelques repères	8
Les étapes du projet de territoire	9
Une démarche pilotée et concertée	10
Le diagnostic : les caractéristiques marquantes du territoire	10
La stratégie du projet de territoire	12
Les perspectives opérationnelles : un plan d'actions en cours d'écriture	13

PARTIE 3

Un territoire de progrès	
La CCVHA, territoire pilote des démarches RSO territoriales en France	15
Les objectifs de cette labellisation	16
Un engagement concret	16
L'évaluation de la contribution	16

PARTIE 4

Un territoire au service de ses habitants	18
Un schéma de mutualisation ambitieux	18
Une gestion financière saine et rigoureuse	18
Les compétences de la communauté de communes	19
Zoom sur quelques actions emblématiques	20

Un rapport d'activité, base d'un nouvel élan

Vous trouverez dans ces prochaines pages le rapport d'activité de notre intercommunalité des Vallées du Haut-Anjou. Cette année, pour plus de lisibilité et tenir compte des lecteurs, nous avons fait le choix de ne pas produire une liste exhaustive de l'ensemble de nos actions mais bien de mettre en avant trois faits marquants dont l'effet sur la vie quotidienne des habitants est ou sera plus significatif à plus ou moins long terme.

LE PREMIER

concerne le travail produit pour définir avec nos habitants et forces vives, un projet de territoire RSO aligné sur le référentiel international ISO 26000, celui de la prise en compte du développement durable et du respect des parties prenantes. L'enjeu est de pouvoir développer notre territoire petit à petit de manière cohérente dans l'ensemble des axes étudiés.

LE SECOND

concerne la labellisation de notre démarche de progrès continu et d'excellence au travers de notre certification LUCIE 26000. Nous sommes ainsi la première collectivité de France à obtenir ce label d'avenir. Cela souligne notre volonté de respecter toutes les parties prenantes qui vivent sur notre territoire et bien sûr de préserver celui-ci.

LE TROISIÈME

concerne le développement et l'amélioration des services proposés à la population avec la présentation de quelques actions emblématiques comme la construction de 11 terrains multisports en suite de la première phase de 10 de l'année 2018.

Cette réforme nous aura permis [...] de remettre le citoyen acteur de son avenir...

Vous le voyez, si ce mandat qui se termine aura été celui d'une réforme territoriale ambitieuse, non annoncée au départ, nous avons réussi, malgré toute cette énergie dépensée en interne pour nous réorganiser, à continuer de développer les services proposés aux habitants sans pour autant augmenter la fiscalité. Cette réforme nous aura permis de remettre notre fonctionnement à plat, de sortir de certaines habitudes et de remettre le citoyen acteur de son avenir, de lui permettre d'être conscient de son impact et d'être acteur de son environnement.

Je vous souhaite une bonne année 2020 et une bonne lecture à tous !

Étienne Glénot,

Président de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou

La Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou

Issue de la fusion des Communautés de communes du Haut-Anjou, de Ouest-Anjou et de la Région du Lion d'Angers, la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou (CCVHA) est une jeune collectivité, entreprenante et dynamique, composée de 16 communes et représentant près de 40 000 habitants.

Située au nord d'Angers, elle offre un cadre et une qualité de vie appréciée par sa population, la plus jeune du département.

Ce contexte de fusion a motivé la démarche de la CCVHA à participer à la définition du 1^{er} référentiel du Label LUCIE 26000 Collectivités avec le concours du Conseil départemental de Maine-et-Loire.

La démarche RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) ambitieuse de la CCVHA s'inscrit directement dans sa volonté de construire un projet de territoire responsable et de faire de la RSO la colonne vertébrale de la collectivité, de l'action publique du territoire. Par différentes initiatives innovantes, la CCVHA transpose la RSO dans toutes ses actions en engageant l'ensemble de ses acteurs dans une démarche responsable et durable, au quotidien.



Un territoire tourné vers l'avenir

Le projet de territoire, une démarche prospective au service du territoire.



Quelques repères

La première pierre de ce projet de territoire est avant tout la création de la CCVHA issue de la fusion de trois anciennes communautés de communes dont les bassins de vie et les fonctionnements diffèrent. La CCVHA a été créée dans un contexte de réorganisation territoriale qui a été accompagnée par une évolution des compétences des collectivités. En résumé, la nécessité première était d'harmoniser les statuts communautaires et de mettre en place l'administration.

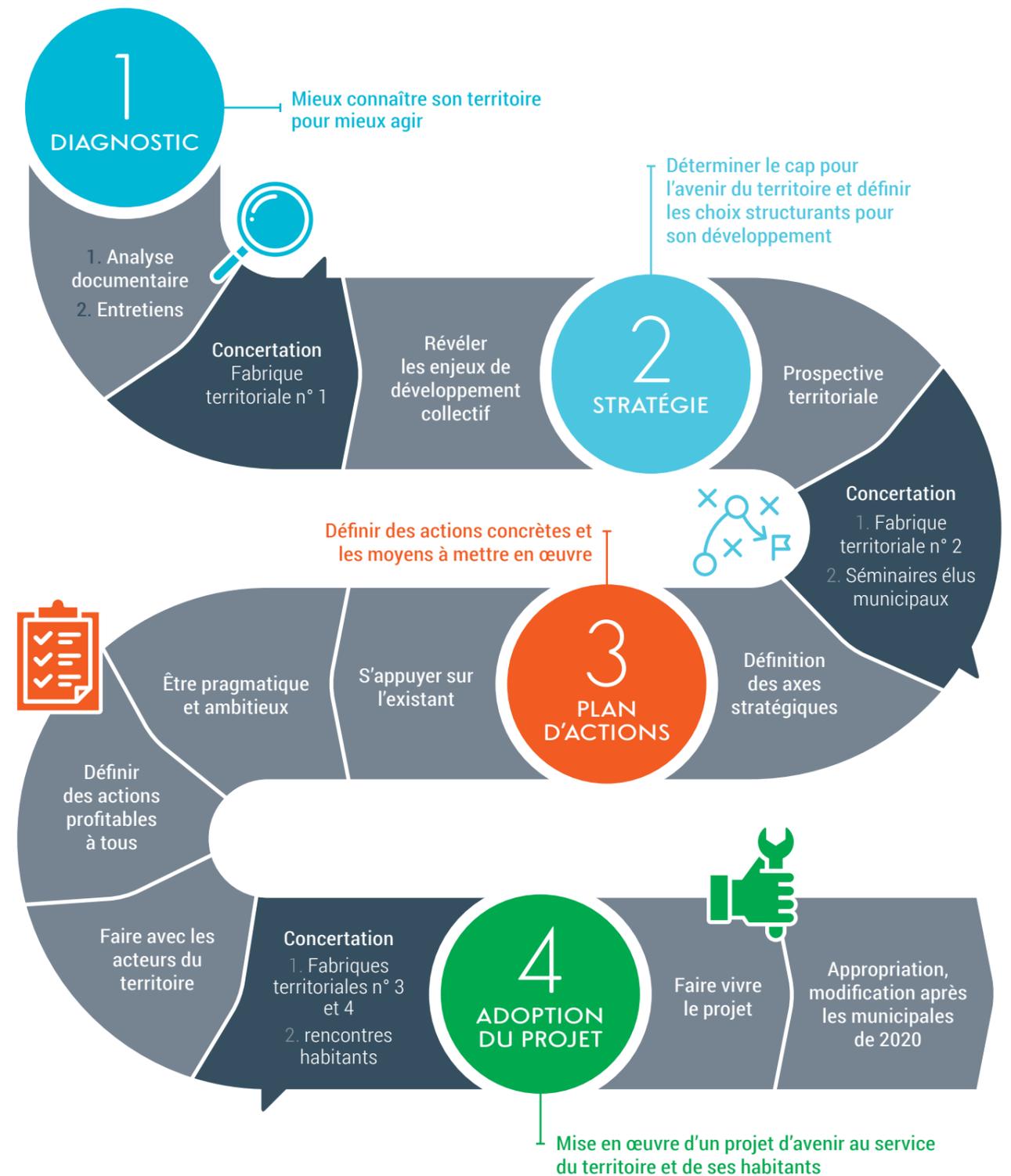
Forte de cette diversité et de cette richesse, les élus communautaires et communaux ont souhaité travailler sur des valeurs et des objectifs communs en élaborant un projet de territoire RSO* pour les Vallées du Haut-Anjou et ses communes, articulé avec la démarche de labellisation LUCIE 26000.

Le projet de territoire est une projection et un cap pour notre territoire. Il est l'occasion de prendre du recul, de faciliter l'interconnaissance des enjeux de développement de toutes les communes et de regarder ce grand territoire tel qu'il est à la lueur de l'ensemble de ses composantes. Il permet d'anticiper l'avenir, de traiter l'ensemble des communes dans une logique d'équilibre et d'équité, de cultiver une culture du faire ensemble et d'affirmer la place du territoire auprès de ses voisins.

Le projet de territoire offre un cadre pour agir de manière cohérente et coordonnée pour le développement des Vallées du Haut-Anjou et des communes qui la compose. Il nécessite la construction d'une vision commune pour aboutir à des actions concrètes et partagées.

*référentiel RSO : Responsabilité Sociétale des Organisations.

Les étapes de co-construction



PARTIE 2

Une démarche pilotée et concertée

LE COMITÉ DE PILOTAGE

C'est l'instance de pilotage stratégique du projet de territoire. Les élus communautaires qui le composent débattent, orientent et valident les différentes étapes d'élaboration du projet de territoire. **Il s'est réuni 11 fois depuis le début de la démarche** et est ouvert au conseil de développement.

LE SÉMINAIRE STRATÉGIQUE

Les élus municipaux de la CCVHA ont participé à un séminaire en mai 2019 autour de la question « **Quelle stratégie pour l'avenir de nos communes au sein des Vallées du Haut-Anjou ?** ».

LES RENCONTRES AVEC LES HABITANTS

Des rencontres avec les habitants ont été organisées pour recueillir leurs perceptions du territoire, leurs attentes et partager avec eux des réflexions sur l'avenir. **3 rencontres ont eu lieu** de septembre à octobre 2019.

En parallèle, un questionnaire a été proposé en ligne. **90 retours de citoyens** ont été enregistrés.

LES ENTRETIENS EN PHASE DE DIAGNOSTIC

Près de **30 entretiens** ont été réalisés au démarrage du projet de territoire auprès de différents publics : élus de chaque commune, acteurs du territoire et partenaires, collectivités.

LES FABRIQUES TERRITORIALES

Ce sont des **espaces de dialogue** ouverts à toutes les forces vives du territoire pour créer une vision commune et multi-acteurs des enjeux de développement des Vallées du Haut-Anjou.

Elles ont pour but de proposer et développer des actions à inscrire au projet de territoire. **4 fabriques territoriales ont été organisées** de janvier à octobre 2019.

Le diagnostic: les caractéristiques marquantes du territoire

UN TERRITOIRE JEUNE ET DYNAMIQUE SUR LE PLAN DÉMOGRAPHIQUE

L'un des plus jeunes territoires du Maine-et-Loire. Les flux démographiques se sont fortement accélérés depuis 2010 et expriment de multiples facteurs : accessibilité depuis Angers, prix et disponibilité du foncier, offre de logements, équipements et services, emploi local, etc.

UNE ORGANISATION MULTIPOLAIRE AUTOUR DE 3 BASSINS DE VIE

Ils correspondent en partie aux périmètres des anciennes Communautés de communes organisées chacune autour d'un bi-pôle : Louroux-Béconnais & Bécon-les-Granits, le Lion d'Angers & Vern-d'Anjou et enfin Châteauneuf-sur-Sarthe & Champigné.

DES SPÉCIFICITÉS RURALES À PRÉSERVER

Un maillage bocager préservé, emblématique d'un environnement et de paysages naturels de qualité, une économie agricole diverse et des ambiances rurales ouvertes sur des modes de vie plus citadins, un patrimoine bâti de caractère, etc.

UNE SOCIÉTÉ CIVILE TRÈS ACTIVE, NOTAMMENT AU NIVEAU ASSOCIATIF

Particulièrement mobilisée autour d'objectifs communs d'intérêt général et engagée au fonctionnement de certains services : transport solidaire, réseau de bibliothèques...

L'EMPLOI

Il se concentre sur quelques pôles. Le chômage est modéré et l'emploi agricole direct est fort, adossé à une économie d'élevage en mutation et à un ensemble agroalimentaire très important et très concentré.

L'ACCÈS AUX SERVICES

Le temps d'accès aux services est globalement supérieur à la moyenne départementale, et ce quel que soit le domaine ou le panier de services.

MOBILITÉ

Une forte dépendance à la voiture individuelle : la CCVHA appartient à la catégorie de territoires où les déplacements automobiles tiennent la plus grande place. Il existe des besoins aigus de développement de modes de déplacements complémentaires et alternatifs à la voiture individuelle.

Le diagnostic passe en revue les différentes composantes du territoire (sociodémographiques, environnementales, économiques...) afin d'en révéler les enjeux de développement collectif et contribuer à faire émerger une vision commune. En voici les grandes lignes :

La stratégie du projet de territoire

La stratégie, dont les grandes lignes sont exposées ci-dessous, constitue l'ossature du projet de territoire.

Elle est issue d'un processus de maturation de réflexion collective

L'ÂME DU PROJET LES VALLÉES DU HAUT-ANJOU, UN TERRITOIRE DE FLUX, OUVERT ET DE COMPLÉMENTARITÉS.

- Un **point de rencontre entre des bassins de vie ruraux** (Pays Segréen) et **les influences urbaines** (Angers Loire Métropole, etc.)
- Un projet pour **développer les échanges et les coopérations** avec les territoires voisins
- Un projet commun pour **prendre en compte tous les acteurs et valoriser les complémentarités du tissu social des 3 bassins de vie.**

4 AXES STRATÉGIQUES POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE DEMAIN.



Axe 1 → Habiter et accueillir durablement de nouveaux habitants sur tout le territoire

Les élus et les acteurs locaux considèrent que si les perspectives de croissance démographique doivent être préservées, il importe toutefois de **reconsidérer les politiques d'urbanisme et d'habitat** en vue de **renouveler les capacités d'accueil** du territoire, dans une perspective de **gestion durable des ressources naturelles, de cohésion du tissu social et d'enrichissement des facteurs d'attractivité résidentielle.**



Axe 3 → Encourager et tirer parti du rayonnement des dynamiques urbaines attractives (bassin angevin)

Les Vallées du Haut-Anjou entendent tirer parti de son positionnement de territoire de caractère bien irrigué par des flux, pour renouveler son tissu économique et social et développer l'emploi local. Il s'agit de **faire converger les dynamiques entrepreneuriales, associatives et les politiques publiques, autour d'une culture commune de développement.** Cette dernière saisit les opportunités offertes par la transition autour des usages numériques, par l'émergence des nouvelles attentes sociales autour de la localisation d'activités économiques ailleurs qu'au cœur des grands centres urbains, et d'offres culturelles et de loisirs porteuses d'attractivité, notamment pour les jeunes.



Axe 2 → Faire vivre et partager les ressources d'une identité rurale porteuse de dynamique économique et humaine

Les ressources patrimoniales de qualité dont disposent les Vallées du Haut-Anjou fondent une identité collective partagée. Le projet des Vallées du Haut-Anjou entend **conforter et mieux mettre en valeur ces atouts** (maillage bocager préservé, économie agricole diverse, patrimoine bâti de caractère, etc.), au service de la qualité de vie des habitants et des actifs, mais aussi orienter ses modes de développement en cohérence avec la **préservation pérenne des ressources** dont le territoire est dépositaire, notamment sa **trame naturelle** et ses **dynamiques humaines.**



Axe 4 → Renouveler la gouvernance du territoire et poursuivre l'ouverture aux acteurs du territoire

L'élaboration du projet de territoire a été l'occasion d'engager une démarche participative ambitieuse à laquelle les acteurs du territoire ont montré leur intérêt, notamment en participant aux Fabriques territoriales. En parallèle, la démarche de labellisation LUCIE 26 000 de la collectivité est fondée, entre autres, sur le principe de dialogue avec ses parties prenantes. Les élus souhaitent **encourager et insuffler de nouvelles manières de co-construire des politiques publiques sur le territoire.**

Les perspectives opérationnelles : un plan d'actions en cours d'écriture

L'élaboration du plan d'actions a été lancée au deuxième semestre 2019. Il s'agit de décliner les 4 axes stratégiques en actions opérationnelles précisant l'implication des collectivités (communes et CCVHA) et des acteurs concernés (partenaires et bénéficiaires). Le Comité de pilotage effectuera une priorisation des actions à mettre en œuvre au regard de plusieurs critères : la faisabilité technique et financière et la temporalité, dans le but de laisser une feuille de route opérationnelle aux élus, suite aux élections de mars 2020.

Voici 10 exemples, non exhaustifs, d'actions en cours ou à l'étude :

- revitaliser des cœurs de bourgs,
- poursuivre l'amélioration et le déploiement rationnel de l'offre de services à la population autour des Maisons d'accès aux services publics (MSAP) sur l'ensemble des bassins de vie du territoire,
- engager une étude visant à préciser les enjeux et leviers pour améliorer les mobilités sur le territoire,
- élaborer un projet de territoire pour la gestion quantitative de la ressource en eau,
- révéler le potentiel de production d'énergies renouvelables du territoire : méthanisation, éolien, solaire...
- favoriser le développement d'activités économiques tournées vers l'économie circulaire,
- favoriser la participation de la société civile à la mise en œuvre des services à la population,
- accompagner le monde associatif dans ses projets,
- mailler le territoire de lieux ouverts, équipés en ressources numériques et dédiés au télétravail et au travail collaboratif,
- encourager les dynamiques culturelles de proximité.

Pour réussir la mise en œuvre du projet de territoire, de nombreuses réflexions sont également en cours pour :

- Renforcer les liens et coopérations entre les communes et la CCVHA
- Évaluer le principe d'un schéma de mutualisation évolutif
- Pérenniser et créer des dispositifs participatifs et de dialogue pour co-construire des politiques publiques et actions
- Imaginer une nouvelle gouvernance avec les territoires voisins
- Contribuer et conserver la labellisation Lucie 26000

Un projet dimensionné à l'image du territoire

Ce projet est ambitieux ! Mais c'est une ambition raisonnée. Le plan d'actions sera amené à évoluer pour intégrer des idées nouvelles, des projets innovants et non identifiés à ce jour.

Le projet de territoire vivra donc avec le territoire et ses acteurs !

Pour acter et concrétiser l'engagement de la CCVHA dans la construction d'un projet de territoire responsable, avec une volonté forte de faire de la RSO la colonne vertébrale de la collectivité, la CCVHA a entrepris une démarche de labellisation auprès de l'organisme certificateur LUCIE 26000, pour se doter d'une méthodologie exigeante et s'améliorer continuellement.



Un territoire de progrès

Par différentes initiatives innovantes, la CCVHA bâtit des solutions durables et efficaces à l'échelle de son territoire. Pour limiter le gaspillage des ressources et l'impact environnemental en vue d'augmenter continuellement l'efficacité de l'action publique, la CCVHA s'engage pas à pas dans une économie plus écologique, responsable et inclusive. Schéma de mutualisation, Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), projet de territoire responsable, labellisation LUCIE... autant d'initiatives locales qui permettent de questionner et alimenter les politiques et programmes existants et futurs sous l'angle RSO et d'identifier de nouvelles actions durables et responsables.

Zoom sur la labellisation LUCIE 26000, une méthodologie RSO exigeante

La CCVHA, territoire pilote des démarches RSO territoriales en France

Face aux enjeux planétaires (changement climatique, épuisement des ressources, démographie, extinction de la biodiversité, inégalités...), les réponses doivent être locales. À ce titre, les collectivités territoriales tout comme les entreprises, les associations et les citoyens, sont les acteurs d'une transition pérenne et concrète vers un développement durable et responsable des territoires.

Conscients des enjeux sociétaux actuels et futurs, les élus de la CCVHA se sont engagés dans la construction d'un territoire responsable avec une volonté forte de faire de la RSO, l'ADN de la collectivité. Pour bénéficier d'une méthodologie exigeante, la CCVHA a entrepris une démarche de labellisation et est devenue en février 2019 la 1^{re} Collectivité de France labellisée LUCIE 26000 et ainsi l'un des territoires pilotes des démarches RSO territoriales en France.

Ce label témoigne de la volonté politique des élus de la CCVHA d'engager une transition durable des politiques publiques et de promouvoir une gouvernance responsable pour répondre aux défis économiques, écologiques, climatiques et démographiques du territoire. Il traduit le choix de la CCVHA de co-construire un territoire responsable avec l'ensemble de ses parties prenantes et démontre que les collectivités territoriales peuvent s'inscrire dans une démarche de progrès, d'excellence et d'amélioration continue afin d'offrir des services publics de qualité à des coûts optimisés.



ÊTRE RSO, ÇA VEUT DIRE QUOI ?

« Être RSO », c'est contribuer au développement durable afin de répondre à la nécessité de garantir l'équilibre des écosystèmes, l'équité sociale et la bonne gouvernance aujourd'hui et dans les générations futures. Plus concrètement, être RSO c'est être attentif : aux autres, collègues, élus, usagers, partenaires... ; aux conséquences des décisions et des actions ; à l'utilisation des ressources et des moyens dont nous disposons ou que nous utilisons, en faisant preuve de bienveillance pour améliorer la qualité de vie et le quotidien de tous et préserver notre territoire à court, moyen et long terme.

Les objectifs de cette labellisation

1.

Engager une transition durable des politiques publiques et promouvoir une gouvernance responsable pour répondre aux défis économiques, écologiques, climatiques et démographiques du territoire.

2.

Cultiver des marges de progrès continues et permanentes des actions mises en place et à venir.

3.

Créer une culture commune et un avenir commun entre des territoires, des hommes et des femmes différents.

4.

Valoriser l'image du territoire et évaluer les politiques publiques.

Un engagement concret

Parce qu'il est nécessaire de préserver la qualité de vie de notre territoire pour les générations à venir, les élus ont exprimé leur volonté de construire ce projet de territoire responsable, selon une démarche participative. Cette démarche permet de donner toute sa place aux acteurs des Vallées du Haut-Anjou, habitants, entreprises, associations, pour que le terme « territoire » prenne tout son sens.

Travailler le projet en concertation, c'est également expliquer l'intérêt d'agir en faveur du développement territorial local et durable, informer sur le rôle de la collectivité, écouter et prendre en compte les attentes et les visions de tous les acteurs, construire une culture commune et collective, décider ensemble du futur souhaitable et des actions à mettre en œuvre...

Concrètement, les élus se sont engagés dans la construction d'un territoire responsable autour de 49 engagements définis à partir de sept axes : une gouvernance responsable, le respect des droits des personnes, le développement de relations et de conditions de travail responsables, la préservation de l'environnement, l'éthique dans les relations d'affaires, le respect des intérêts des citoyens et la création de conditions du développement local et le soutien aux initiatives d'intérêt général.

QUELQUES EXEMPLES PARMIS LES 49 ENGAGEMENTS MIS EN ŒUVRE

- Mise en œuvre de la concertation citoyenne dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire
- Étude sur la mise en œuvre du télétravail
- Déploiement de poubelles de tri et bio-sceaux sur les sites communautaires
- Pérennisation des emplois contribuant à la gestion dynamique des compétences
- Charte de bonnes pratiques pour l'entretien de la voirie et des dépendances de la voirie
- Réduction par deux du délai moyen de paiement des factures en 6 mois
- Mise en place d'un audit RPS (risques psychosociaux)

L'évaluation de la contribution

La CCVHA a 3 ans pour mettre en œuvre l'ensemble de ses 49 engagements. Au bout de 18 mois, l'évaluateur externe revient pour en vérifier l'avancement. Le rapport est ensuite transmis au comité de labellisation qui valide ou non le maintien du label.

Avec LUCIE 26000, la CCVHA est dans une démarche d'amélioration continue afin de conserver sa position d'acteur engagé et responsable vers une économie plus inclusive et écologique



Un territoire au service de ses habitants

Malgré une réforme territoriale entraînant une réorganisation interne importante de la CCVHA, les élus se sont engagés dans d'ambitieux projets. La construction d'un territoire responsable aligné sur la labellisation RSO en est un exemple. Aussi, les élus se sont attachés à développer et améliorer les services à la population, sans pour autant augmenter la fiscalité.

Grâce à une gestion budgétaire saine et rigoureuse, la CCVHA est en mesure d'optimiser la qualité des actions mises en œuvre et par conséquent des services proposés aux habitants et acteurs du territoire.

Mutualiser pour plus d'efficacité

La CCVHA met en place une économie circulaire administrative au sein de son organisation qui s'est concrétisée par l'adoption d'un schéma de mutualisation très ambitieux, intégrant 11 des 16 communes de la CCVHA et représentant 27 000 habitants. Ces 11 communes ont décidé de mettre en commun des ressources financières et humaines en vue d'augmenter leur efficacité, de renforcer une démocratie de proximité, de bénéficier d'une expertise plus fine au niveau local, d'éviter le gaspillage et de renforcer la productivité afin de maintenir et améliorer la qualité du service rendu.

50%
D'ÉCONOMIE

réalisée pour chaque achat groupé



MUTUALISATION
DES GAINS

réalisés sur la renégociation de la dette ancienne.



1.8M€
DE RECETTE
SUPPLÉMENTAIRE

estimées sur les 5 prochaines années par rapport à 2018, qui seront réinjectées dans l'économie locale

Une gestion financière saine et rigoureuse

L'ensemble des projets de la CCVHA ont été réalisés avec un taux d'épargne brute en augmentation et sans levée d'impôts sur le territoire, ni recours à l'emprunt. Dans le cadre de la mise en œuvre d'une gouvernance responsable, la CCVHA a développé des processus pour optimiser sa gestion et améliorer sa qualité de service en optimisant son coût de fonctionnement et par là même, ses besoins de recettes fiscales. (Ci-contre, chiffres-clés 2019 →)

2M€
stock de la dette

11%

taux d'épargne brut au budget 2019 avec une exécution probablement supérieure

1.9M€
de subventions en 2019

1 AN

Capacité de désendettement (encours de dette/épargne brut)

600K€

fonds de concours versés aux communes d'ici 2020

14 JRS

délai moyen de paiement des fournisseurs

Les compétences de la CCVHA

ENVIRONNEMENT



- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Collecte et traitement des déchets
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- Gestion des services d'assainissement et eaux pluviales
- Animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans les bassins-versants identifiés au niveau communautaire



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Aménagement numérique (fibre optique...)
- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- Gestion des services d'eau potable
- Création, aménagement et entretien de centre de secours et de gendarmeries
- Participation aux dépenses de fonctionnement des centres de secours du SDIS



ACTION SOCIALE

- Mise en place d'une politique du logement
- Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs
- Action sociale d'intérêt communautaire (santé, services, senior, accessibilité)
- Création et gestion de Maisons de services au public (MSAP)



CADRE DE VIE

- Mise en place d'une politique du cadre de vie (musique, culture, lecture)
- Mise en place d'une politique du sport et de loisirs
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs intercommunaux



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité
- Soutien aux activités commerciales et industrielles
- Soutien au monde agricole
- Création de sentiers de randonnées touristique



PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE

- Mise en place d'une politique petite enfance, enfance et jeunesse et gestion des services associés : Relais d'assistants maternels (RAM) | Structure d'accueil collectif en petite enfance (multi-accueil, halte-garderie, micro-crèche) | ALSH enfant des mercredis et vacances scolaires | ALSH adolescent | Point Information Jeunesse.
- Projet numérique dans les écoles du territoire : Déploiement du matériel informatique | Assistance et maintenance des parcs informatiques | Formation des enseignants

Zoom sur quelques actions emblématiques, non exhaustives, des services depuis la fusion

ACTION SOCIALE

HABITAT

1. LANCEMENT DE 2 OPÉRATIONS PROGRAMMÉES D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

La CCVHA s'est engagée à poursuivre son action en faveur de l'amélioration de l'habitat jusqu'en 2024 par la mise en œuvre d'une OPAH généraliste et d'une OPAH renouvellement urbain (OPAH-RU). Ces dispositifs visent à améliorer les conditions d'habitat (qualité énergétique, préservation de l'autonomie et remise en état de l'habitat très dégradé) et à revitaliser les centres bourgs des communes dites « polarités » pour renforcer leur attractivité.

DATE DE MISE EN ŒUVRE
De 2019 à 2024

RÉSULTATS DE L'ACTION

En 2019, 245 contacts, 143 visites, 61 dossiers déposés (33 concernant la qualité énergétique, 27 la préservation de l'autonomie et 1 l'habitat très dégradé).

COÛT DES 2 OPAH

ORGANISME	AIDE AUX TRAVAUX	AIDE INGÉNIEURIE	PRIME « HABITER MIEUX »	TOTAL
ANAH	2 591 650 €	339 975 €	523 700 €	3 455 325 €
CCVHA	691 500 €	258 650 €		950 150 €
CD49	173 400 €	74 538 €		247 938 €
TOTAL	3 456 550 €	673 163 €	523 700 €	4 653 413 €



2. LE LOGEMENT HABITAT JEUNE

La résidence Habitat Jeunes Alphonse Cochard, dotée de 15 logements, affiche complet trois ans après son ouverture. Les enjeux liés à l'habitat des jeunes actifs et étudiants étant forts sur le territoire, la CCVHA et l'association Iliade Habitat Jeunes ont décidé de conforter les capacités d'accueil de la résidence Alphonse Cochard par la réhabilitation via le bailleur Maine-et-Loire Habitat de six logements en proximité immédiate de la résidence.

DATE DE MISE EN ŒUVRE
Juillet 2019

COÛT DE L'ACTION
50 000 € pour la CCVHA

RÉSULTATS DE L'ACTION
En 2019, l'ensemble des logements est occupé

SOLIDARITÉS

1. DIAGNOSTIC SOCIAL PARTAGÉ

Afin d'adapter au mieux ses actions aux besoins des habitants, la CCVHA construit un diagnostic social partagé en concertation avec les acteurs du territoire. Il constitue une feuille de route stratégique qui matérialisera les grandes orientations de la politique sociale des années à venir.

ACTIONS

Enquête auprès des habitants : 1 200 retours
Enquête auprès des acteurs experts : en cours
Fabrique territoriale sociale : 70 participants

PERSPECTIVES 2020

Groupes d'analyse partagée
Restitution du diagnostic
Élaboration de fiches actions

2. PROMOTION DE LA SANTÉ

La CCVHA et son Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) sont engagés dans le renforcement de l'offre de santé du territoire autour de deux enjeux majeurs : réduire les inégalités de santé et améliorer l'expérience de l'utilisateur dans son parcours de santé.

COÛT DE L'ACTION

Au total, la CCVHA aura investi plus de 8 millions d'euros TTC dans la construction des Pôles et Maisons de santé intercommunaux

LES ACTIONS

Animation des Pôles et Maisons de santé intercommunaux
Déploiement de l'offre de santé
Participation active au déploiement du Contrat local de santé et de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé COLLAJ
Actions de prévention santé

PERSPECTIVES 2020

Construction d'un Pôle de santé Haut-Anjou à Miré
Extension du Pôle de santé Ouest-Anjou à Bécon-les-Granits
Actions de prévention santé
Étude d'une extension du Pôle de santé à Châteauneuf-sur-Sarthe

PARTIE 4

3. PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

La CCVHA et son CIAS poursuivent leur engagement en faveur du bien vieillir autour de 5 grandes orientations : accès au numérique ; entretien de la forme physique, bien-être et équilibre alimentaire ; lien social, partage et valorisation des compétences et des savoirs ; stimulation de la mémoire ; sécurité sur la route et au domicile.

LES ACTIONS

Ateliers Innov'Num seniors
4^e édition du Challenge seniors
Animation du service de portage de repas à domicile

PERSPECTIVES 2020

Guide des lieux ressources du territoire
Recensement et déploiement de l'offre d'activité physique adaptée
Poursuite des ateliers Innov'Num seniors



Challenge seniors 4^e édition



Atelier Innov'Num

4. ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS

La CCVHA et son CIAS s'engagent pour favoriser un accès équitable aux services et aux droits, notamment en offrant un accompagnement personnalisé au sein des structures France Services.

LES ACTIONS

Signature du Contrat Local d'Engagement
Animation des structures France Services Les Hauts d'Anjou
La Maison de santé de Châteauneuf-sur-Sarthe fait partie des 5 premières de Maine-et-Loire labellisée structure France Services.

PERSPECTIVES 2020

Déploiement des structures France Services (FS) : au Lion d'Angers, la structure FS sera gérée par la MSA, à Val-d'Erdre-Auxence, les travaux débuteront en septembre 2020.

5. L'HABITAT ADAPTÉ DES GENS DU VOYAGE

Selon les orientations du Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2018-2023 et en lien avec l'évolution des besoins de ce public, de nouvelles réponses en matière d'habitat doivent être proposées. Dans ce cadre, un projet d'habitats adaptés est mené par la CCVHA et son CIAS. Ce mode d'habitat permettra de redonner aux aires d'accueil leur vocation initiale.

LES ACTIONS

Référé systématique en cas d'implantation en dehors des zones prévues à cet effet.
Médiation de scolarisation sur les zones agréées.

PERSPECTIVES 2020

Création de zones à Val-d'Erdre-Auxence
Création de 5 logements de sédentarisation à Châteauneuf-sur-Sarthe avec Podhélia.

6. LA MOBILITÉ

L'enjeu de développement de modes complémentaires et alternatifs de déplacements est au cœur des besoins de vie courante des habitants du territoire. Le CIAS anime des dispositifs axés sur un principe de solidarité.

LES ACTIONS

Coordination du transport solidaire de la CCVHA =
758 bénéficiaires / 120 bénévoles / 2 000+ trajets / 50 000+ km parcours / animation du réseau de bénévoles
Actions Sécurité Routière = **2 animations / 21 participants**

PERSPECTIVES 2020

Coordination d'un dispositif d'auto-stop spontané et sécurisé

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

BÂTIMENTS

1. RÉHABILITATION DE LOCAUX COMMUNAUTAIRES

Les locaux de la Mairie du Lion d'Angers ont été réhabilités pour accueillir en son sein le siège de la CCVHA. L'Hôtel de Ville à Bécon-les-Granits a également été restructuré pour accueillir des services intercommunaux.

DATE DE MISE EN ŒUVRE

Entrée dans les locaux du Lion d'Angers en février 2019

COÛT DE L'ACTION

1 360 000 € HT
(financement communal pour les travaux du site de Bécon-les-Granits, la CCVHA paie un loyer pour occuper les locaux).

RÉSULTATS DE L'ACTION

Regroupement des services sur un seul site avec des salles de réunion et une salle des Conseils mutualisées entre la CCVHA et la Mairie du Lion. Les travaux à Bécon-les-Granits ont laissé place à 6 bureaux et une salle de repos mutualisée avec les services communaux.

PERSPECTIVES 2020

Lancement d'une mission de regroupement des services de la Ville de Châteauneuf-sur-Sarthe et de la CCVHA dans le bâtiment de la mairie.

2. CONSTRUCTION D'UNE CHAUFFERIE BOIS

Toujours dans une logique RSO, la CCVHA a créé une chaufferie bois en remplacement de la chaudière fuel de la Maisons France Services à Châteauneuf-sur-Sarthe. Elle alimentera également l'école de musique en construction.

DATE DE MISE EN ŒUVRE

Mise en route en octobre 2019

COÛT DE L'ACTION

240 000 € HT

RÉSULTATS DE L'ACTION

Production de chaleur avec granulés bois, plus écologique que le fuel

PARTIE 4



La future structure France Services du Louroux-Béconnais – Val-d'Erdre-Auxence

3. AMÉNAGEMENT D'UN PLATEAU AU PÔLE DE SANTÉ

La CCVHA a aménagé une extension au 1^{er} étage du Pôle de santé du Lion d'Angers pour accueillir de nouveaux praticiens, une salle de réunion, une salle d'attente et un atelier de cuisine pédagogique.

DATE DE MISE EN ŒUVRE
Ouvert au public en mars 2019

COÛT DE L'ACTION
170 000 € HT

✓ RÉSULTATS DE L'ACTION

De meilleures conditions d'accueil pour les praticiens et leurs patients, une salle de réunion d'une capacité de 30 personnes à usage polyvalent très fréquentée, un atelier cuisine pour des ateliers pédagogiques et un usage par la diététicienne

4. MISE EN PLACE DES CONVENTIONS OPÉRATIONNELLES POUR L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Pour plus de proximité et de réactivité et toujours dans une volonté de mutualisation des services, la CCVHA a mis en place des conventions opérationnelles pour l'entretien des bâtiments permettant aux agents techniques communaux d'intervenir sur les bâtiments de la CCVHA.

DATE DE MISE EN ŒUVRE
Janvier 2018

COÛT DE L'ACTION
30 000 € / an

✂ SERVICES TECHNIQUES

1. CHARTE DE L'ENTRETIEN DES HAIES

Les haies permettent de mieux structurer l'ensemble de la végétation et portent des enjeux environnementaux importants.

Dans le cadre de sa démarche RSO, la CCVHA a créé une charte d'entretien des haies bocagères sous forme de conseils et de recommandations dans le respect des réglementations en vigueur.

DATE DE MISE EN ŒUVRE : 1^{er} janvier 2020

2. HARMONISATION DES COMPÉTENCES VOIRIES

Suite à l'harmonisation des compétences des 3 anciens territoires intercommunaux, des tarifs homogènes et des prestations identiques ont été définis sur l'ensemble du territoire. Les communes peuvent exercer les compétences en régie par des conventions opérationnelles en fonction de leurs moyens.

DATE DE MISE EN ŒUVRE : 2018 puis modifié fin 2019

3. CAHIER DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES POUR LES TRAVAUX

En 2019, afin de transmettre les meilleures techniques selon les missions, la CCVHA a mis en place un cahier de prescriptions techniques commun aux services voirie et assainissement. Les entreprises qui effectuent les travaux peuvent ainsi les réaliser dans de meilleures conditions et avec une vigilance écologique et responsable accrue.

CADRE DE VIE

🎭 CULTURE

1. ITINÉRANCES EN VALLÉES DU HAUT-ANJOU AVEC LA COMPAGNIE THÉÂTRE DES CHEMINS

1^{re} action culturelle portée à l'échelle du territoire de la CCVHA depuis la fusion, en partenariat avec l'association L'Échappée Belle. 7 communes ont accueilli des spectacles grand public.



© Alain Pellerin

DATE DE MISE EN ŒUVRE
Du 15 septembre au 7 octobre 2018

COÛT DE L'ACTION
8 600 €
(subventions l'Échappée Belle)

✓ RÉSULTATS DE L'ACTION

8 spectacles
(dont 7 grand public et 1 destiné au scolaire)
réunissant
792 spectateurs

21 ateliers
(16 dans les écoles, 4 dans les EHPAD et 1 grand public)
réunissant
385 élèves et
68 résidents

5 animations complémentaires
(3 expositions grand public, une journée professionnelle et une transhumance)

Soit plus de **1 469 participants** au total

PARTIE 4

2. EXTENSION DES INTERVENTIONS MUSICALES EN MILIEU SCOLAIRE (IMS)

En 2018, la CCVHA a fait le choix d'étendre les IMS sur l'ensemble du territoire. Un partenariat a été établi entre l'Éducation Nationale, le PETR du Segréen et la CCVHA pour que les projets des écoles répondent aux objectifs fixés nationalement et donne le cadre de la mise en œuvre de ces interventions musicales. Elles ont pour objectif de sensibiliser les scolaires à la culture et plus particulièrement à la musique.

DATE DE MISE EN ŒUVRE

Depuis fin 2018

COÛT DE L'ACTION

56 890 €

RÉSULTATS DE L'ACTION sur l'année scolaire 2018-2019

4	33	24	66
interventions de musiciens en milieu scolaire	heures d'IMS	écoles concernées	classes bénéficiaires

3. SOUTIEN ET MISE EN PLACE D'UNE CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS (CPO) AVEC L'ASSOCIATION L'ÉCHAPPÉE BELLE

La CCVHA soutient financièrement l'association L'Échappée Belle qui a pour objectifs la coordination, l'animation, le développement, la création et la valorisation des activités culturelles ou socioculturelles sur le bassin de vie Ouest-Anjou et au-delà, mais aussi la collaboration entre les associations culturelles, socioculturelles, les bibliothèques et plus largement la contribution à la politique culturelle de la CCVHA.

Les élus ont souhaité profiter de l'expertise du PETR du Segréen en matière de culture pour renforcer la programmation culturelle sur les deux autres bassins de vie : la région du Lion d'Angers et Les Hauts-d'Anjou, via des participations financières, dans le cadre du dispositif de la " marmite culturelle ".

DATE DE MISE EN ŒUVRE

Depuis janvier 2017

COÛT DE L'ACTION

34 700 € (en 2019)

La CCVHA construit une école de musique à Châteauneuf-sur-Sarthe. Les travaux se termineront en 2020.



LECTURE PUBLIQUE

1. DES COLLECTIONS ACTUALISÉES ET VARIÉES

Rassemblées en réseau, les 27 bibliothèques du territoire offrent un service de proximité et un large choix de documents. Dans le cadre de ce réseau, des valises thématiques circulent entre les bibliothèques et des marque-pages coups de cœur valorisent les documents appréciés par les lecteurs, les bénévoles ou les bibliothécaires. En parallèle, la gestion du fonctionnement des bibliothèques a été transférée à la CCVHA le 1^{er} janvier 2019.

DATE DE MISE EN ŒUVRE

Depuis janvier 2017

RÉSULTATS DE L'ACTION

De plus en plus de lecteurs :
4 357 emprunteurs en 2019
100 651 documents
116 865 prêts
298 bénévoles
5 bibliothécaires en 2019



2. DES TEMPS FORTS D'ANIMATION COMME HISTOIRES DE RÊVER

Les bibliothèques du territoire sont ouvertes à tous les publics et proposent de nombreux rendez-vous culturels. Un temps fort a été organisé en 2019 : Histoires de Rêver (spectacle, atelier d'écriture, ciné goûter...), en partenariat avec l'association L'Échappée Belle. De nombreux événements locaux ont été proposés comme Livres en Fête, Happy Time (histoires en anglais), des heures du conte... Les bibliothèques ont également pris part à des événements nationaux comme Partir en livre et à des manifestations pilotées par d'autres institutions tels que le festival de contes Curieux Racontages.

DATE DE MISE EN ŒUVRE

Chaque année

COÛT DE L'ACTION

6 309 € en 2019

RÉSULTATS DE L'ACTION

12 animations
433 participants

3. LA NAVETTE DOCUMENTAIRE

La navette donne la possibilité à chaque lecteur de réserver, d'emprunter, de rendre et de faire venir des documents de la bibliothèque de son choix sur son secteur. Ce service permet un accès à tous les documents d'un secteur et une complémentarité des horaires d'ouverture des bibliothèques.

DATE DE MISE EN ŒUVRE

Depuis 2015 sur le secteur de Bécon-les-Granits et 2017 sur le secteur de Châteauneuf-sur-Sarthe, à venir sur le secteur du Lion d'Angers.

RÉSULTATS DE L'ACTION

1 navette par semaine sur les secteurs
5 927 documents échangés en 2019

PARTIE 4

4. L'ACCUEIL SCOLAIRE EN BIBLIOTHÈQUE

En 2018-2019, les élèves des secteurs de Châteauneuf-sur-Sarthe et de Bécon-les-Granits ont participé aux accueils scolaires en bibliothèque avec un rallye lecture sur le rêve ou encore des accueils thématiques.

 **DATE DE MISE EN ŒUVRE**
Chaque année scolaire

RÉSULTATS DE L'ACTION
2 333 élèves accueillis en 2018-2019

5. RENOUELEMENT DU MOBILIER DES BIBLIOTHÈQUES

La CCVHA porte plusieurs projets de renouvellement de mobilier des bibliothèques. Un nouveau mobilier moderne, adapté et confortable, permet de valoriser les collections et de favoriser un accueil adapté et confortable pour les usagers, des plus petits aux plus grands. Les nouveaux bâtiments construits ou réhabilités par les communes sont prioritaires pour le renouvellement de mobilier.

 **COÛT DE L'ACTION** en 2019
Querré : 50 m² > 13 076 €
Thorigné-d'Anjou : 95 m² > 28 857 €

RÉSULTATS DE L'ACTION
Un mobilier moderne, adapté et confortable

PETITE ENFANCE, ENFANCE & JEUNESSE

1. OUVERTURE DU SERVICE JEUNESSE DE THORIGNÉ-D'ANJOU

Dans le cadre de son projet de développement de l'animation jeunesse, la CCVHA a recruté un animateur professionnel qualifié pour expérimenter l'accueil de jeunes sur la commune de Thorigné-d'Anjou. Fort de cette expérience et en collaboration avec les services de la lecture publique (nouvelle bibliothèque accolée à l'espace jeune) et de la commune, le service jeunesse a investi pleinement le nouveau local et accueille une trentaine de jeunes.

 **DATE DE MISE EN ŒUVRE**
Novembre 2019

 **COÛT DE L'ACTION**
3 800 € HT pris en charge par la commune
3 000 € HT par la CCVHA

RÉSULTATS DE L'ACTION
8 jeunes accueillis début 2018 à une trentaine en 2019
58 jours d'ouverture sur l'année 2019



2. POM' DE REINETTE DEVIENT UN MULTI-ACCUEIL

Suite à un diagnostic, il a été proposé de faire évoluer la structure Pom' de Reinette du Louroux-Béconnais (Val-d'Erdre-Auxence) en multi-accueil, qui combine l'accueil occasionnel et l'accueil régulier des enfants en bas âge et répond mieux aux attentes des familles. Cette évolution permet une ouverture quotidienne de 7h30 à 18h30.

 **DATE DE MISE EN ŒUVRE**
Septembre 2019

 **COÛT DE L'ACTION**
Coût de fonctionnement du service
Avant transformation : 290 073 € (reste à charge 57 258 €)
Après transformation : 167 188 € (reste à charge 36 105 €)

RÉSULTATS DE L'ACTION
Augmentation de **+87%** de la capacité d'accueil

3. SIGNATURE DU NOUVEAU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE (CEJ)

Dans le cadre du partenariat avec la Caisse d'allocations familiales (CAF) de Maine-et-Loire, les élus ont signé le nouveau CEJ 2019-2022 qui fusionne les trois anciens contrats et permet de prévoir le financement des actions menées par la CCVHA et les communes du territoire intercommunal jusqu'en 2022.

 **DATE DE MISE EN ŒUVRE**
Septembre 2019

 **COÛT DE L'ACTION**
Participation financière contractualisée de la CAF 49 au sein de l'ancien contrat : 1 600 000 €
du nouveau contrat : 1 650 000 €

4. NOUVELLE VAGUE D'ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET DE FORMATIONS DES ENSEIGNANTS

Le déploiement d'équipements informatiques s'est poursuivi dans toutes les écoles du territoire avec notamment l'installation de vidéoprojecteurs interactifs dans les classes élémentaires. Ce déploiement a été accompagné de formations pour les enseignants, animées par le réseau de création et d'accompagnement pédagogiques CANOPE. Au total, plus d'une centaine de professeurs des écoles ont participé aux six temps de formations proposés.

 **DATE DE MISE EN ŒUVRE**
2019

 **COÛT DE L'ACTION**
En 2019, environ 575 000 € ont été consacrés au numérique scolaire

RÉSULTATS DE L'ACTION : **90 %** des classes élémentaires sont équipées d'un vidéoprojecteur interactif

PARTIE 4

5. DÉPLOIEMENT D'UN PORTAIL FAMILLE

Un portail famille a été déployé sur le territoire auprès de 14 gestionnaires différents exerçant des activités périscolaires, de restauration scolaire et d'accueil de loisirs enfance et jeunesse.

DATE DE MISE EN ŒUVRE
Depuis le 1^{er} janvier 2019

COÛT DE L'ACTION
59 376 € TTC /
Participation de
la CAF 49 : 24 000 €

RÉSULTATS DE L'ACTION
Plus de **2 000 familles**
utilisent le Portail familles



SPORT

1. INAUGURATION DE LA SALLE DE SPORTS INTER-COMMUNALE PAULETTE FOUILLET

Après 4 ans de projet, la salle de sports intercommunale a ouvert ses portes en septembre 2019. Collégiens et associations intercommunales sont les principaux utilisateurs de l'équipement qui offre un plateau sportif, un mur d'escalade, un foyer permettant la pratique de plusieurs activités et des gradins de 550 places. La salle Paulette Fouillet permet en outre d'accueillir des événements de plus grande ampleur.

DATE DE MISE EN ŒUVRE
Septembre 2019

COÛT DE L'ACTION
2 600 000 € HT
subventionnés par l'État,
la Région et la FFME

RÉSULTATS DE L'ACTION
Une salle de sport pour
les collégiens, les écoles
et les associations très
fréquentée et la création
d'un club d'escalade au
Lion d'Angers



2. IMPLANTATION DE 11 NOUVEAUX TERRAINS MULTISPORTS

Fort de l'expérience et des retours très positifs suite à l'implantation de 10 terrains multisports en 2017, les élus ont décidé de lancer un second programme à l'échelle du nouveau territoire intercommunal. Ce projet permet de doter les communes d'équipements structurants et polyvalents et de favoriser l'accès à la pratique sportive libre.

DATE DE MISE EN ŒUVRE
De juillet 2019 à
octobre 2020

COÛT DE L'ACTION
600 000 € HT (dont
80 % financés par la
CCVHA et 20 % par les
communes)



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ÉCONOMIE

1. RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ DE TIERS LIEUX EN MILIEU RURAL

La CCVHA souhaite mettre en place un réseau de tiers lieux destiné aussi bien aux acteurs associatifs qu'aux actifs. Une étude de faisabilité a été lancée en juin 2019 dans le cadre d'une méthodologie concertée constituée de 4 phases : pré-cadrage du projet et recensement de l'existant, analyse de la demande potentielle, analyse des capacités du territoire à accueillir et animer des tiers-lieux et étude d'implantation et d'aménagement.

DATE DE MISE EN ŒUVRE
Juin 2019 -
janvier 2020

COÛT DE L'ACTION
17 000 € HT

RÉSULTATS DE L'ACTION
143 répondants à l'enquête publique dont les ¾ salariés. Une trentaine de personnes potentiellement intéressées par le concept. L'étude d'implantation est en cours mais elle a révélé un potentiel de besoin de 4 postes dans la centralité nord de la CCVHA, 12 dans la polarité centre et 8 postes de travail dans la polarité sud

PARTIE 4

2. ANIMATION ET COORDINATION DU DISPOSITIF INITIATIVE ANJOU

Initiative Anjou est un réseau associatif d'accompagnement et de financement pour la création, la reprise et le développement des entreprises en Maine-et-Loire. La CCVHA, par le biais de sa chargée de mission relation entreprise, est le relais de proximité d'Initiative Anjou, qui accompagne les porteurs de projets pour augmenter leurs chances de réussite.



 DATE DE MISE EN ŒUVRE	 COÛT DE L'ACTION
Tout au long de l'année	35 100 € en 2019
<input checked="" type="checkbox"/> RÉSULTATS DE L'ACTION	
16 prêts accordés pour une valeur totale de 120 500 €	
49 emplois créés ou maintenus	

3. GESTION DES ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (ZAE)

La CCVHA commercialise des parcelles aménagées en Zones d'Activité Économiques (ZAE) pour l'installation et le développement des entreprises. Elle aménage des extensions sur la ZAE de La Sablonnière (6,5 ha de terrains) et la ZAE de la Grosse Pierre (3 000 m²) au Lion d'Angers. Une étude d'aménagement d'un îlot de 4 parcelles de 5 500 m² est en cours sur la ZAE de La Fontaine, située sur la commune Les Hauts-d'Anjou. Aussi, la CCVHA achète du foncier pour permettre de répondre à la demande future des entreprises (8 302 m² à Miré et 45 000 m² à Montreuil-sur-Maine pour un montant de 145 000 €).

 DATE DE MISE EN ŒUVRE	 COÛT DE L'ACTION
Tout au long de l'année	81 300 m ² de foncier vendu pour une recette globale de 937 000 € Coûts des travaux d'aménagements : La Sablonnière = 700 000 € TTC La Grosse Pierre = 150 000 € TTC
<input checked="" type="checkbox"/> RÉSULTATS DE L'ACTION	
14 entreprises installées	

4. CONSTRUCTION D'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

La CCVHA construit un atelier-relais dans la ZAE La Sablonnière au Lion d'Angers d'une surface de 1 200 m².

 DATE DE MISE EN ŒUVRE	 COÛT DE L'ACTION	<input checked="" type="checkbox"/> RÉSULTATS DE L'ACTION
2019-2020	2 000 000 €	Création de 12 emplois immédiatement, forte croissance à moyen terme

TOURISME

1. SENTIER D'INTERPRÉTATION DE LA BURELIÈRE

La CCVHA crée un sentier d'interprétation au parc de la Burelière pour favoriser la découverte du parc (faune, flore, histoire, équipements et activités du site), sensibiliser à l'environnement, créer une offre complémentaire au parc et ainsi optimiser sa fréquentation via un sentier aménagé avec des supports d'interprétation ludiques.

 DATE DE MISE EN ŒUVRE	 COÛT DE L'ACTION
De fin 2017 au Printemps 2020	48 250 € dont 22 181 € de subvention LEADER

2. PROJETS D'AMÉNAGEMENT DE VOIES VERTES

En 2018, les élus ont revu la pratique et l'usage du projet d'itinérance le long de la Sarthe, initialement pédestre. Le souhait est d'aménager une voie verte pour les pratiques cyclables, pédestres et équestres. La CCVHA et Anjou Bleu Communauté se sont engagés pour l'aménagement d'une voie verte le long de l'Oudon en 2019. En attendant le lancement des études de faisabilité et d'impact en 2020, un projet de véloroute en voie partagée est en cours de conception avec la commune de Segré-en-Anjou Bleu. L'objectif étant d'assurer un maillage territorial (voie verte existante le long de la Mayenne avec la Vélo Francette), de répondre aux stratégies touristiques actuelles et à l'évolution des pratiques touristiques et de loisirs, mais aussi d'optimiser l'offre et ainsi les retombées.



 COÛT DE L'ACTION
80 à 100 000 € (dont 20% de subvention du département et 64% de LEADER sur l'étude de faisabilité) Véloroute = 28 224 € TTC dont 30 % financés par le Département et le reste partagé à 50% entre la CCVHA et Anjou Bleu Communauté

3. BALISAGE ET AMÉNAGEMENT DES SENTIERS DE RANDONNÉE D'INTÉRÊT TOURISTIQUE

Depuis la fusion, 48 sentiers de randonnée ont été transférés à la CCVHA, soit près de 530 km. La CCVHA réalise un diagnostic pour baliser et aménager 26 sentiers de randonnée d'intérêt touristique, soit 294,05 km. L'objectif est de mailler le territoire via des sentiers de randonnée identifiés et aménagés desservant les services et mettant en valeur l'identité de chacune des communes, de créer une offre d'itinéraires variée, de s'appuyer sur ces sentiers pour diversifier les pratiques (VTT, équestre...), etc.

 DATE DE MISE EN ŒUVRE	 COÛT DE L'ACTION
De 2018 à fin 2022	Coût prévisionnel sur 3 ans pour les 26 sentiers d'intérêt touristique : 275 à 300 000 €



PARTIE 4

4. AMÉNAGEMENT DE ZONES D'ACTIVITÉ TOURISTIQUE (ZAT)

Une journée à vélo à destination des élus et partenaires institutionnels a été organisée en 2019 au sein de la ZAT Mayenne afin de présenter les équipements mis en place le long de la Vélo Francette, de rencontrer les prestataires marque « accueil vélo », d'identifier les attentes de chacun (élus, prestataires) pour renforcer l'accueil des cyclotouristes et plus largement dans le cadre de la mise en place de la ZAT Mayenne. Un groupe de travail a été mis en place en 2019 pour travailler sur l'aménagement de la ZAT Sarthe.

DATE DE MISE EN ŒUVRE
Depuis 2017



5. GESTION DES ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES

→ **Bateau de la Gogane (Sarthe)** : Cofinancement avec la communauté de communes Anjou Loir et Sarthe (ALS) et gestion par l'Office de Tourisme ALS : 3 299 passagers. Participation d'environ 11 700 €.

DATE DE MISE EN ŒUVRE
Depuis janvier 2017



→ **Parc de la Burelière** : Locations de salle (17 week-ends et 2 journées pour les particuliers + 6 semaines de camps jeunes et 1 semaine de stage BAFA par Familles Rurales) soit une recette totale de 16 786 € et vente de bois pour une recette totale de 4 189 €. En 2019, les élus ont décidé de vendre le parc à un investisseur privé.

→ **Bois de la Jeunerie** : Poursuite du partenariat avec l'ONF.

ENVIRONNEMENT

EAU & ASSAINISSEMENT

1. LANCEMENT DES SCHÉMAS DIRECTEURS ASSAINISSEMENT EAUX USÉES ET EAUX PLUVIALES (SDAEUEP)

En août 2019, les élus de la CCVHA ont lancé le projet de mise en place d'un SDAEUEP dans le but de : gagner en connaissance patrimoniale par le relevé complet des réseaux eaux usées et eaux pluviales qui pourront être intégrés au SIG, déterminer une feuille de route en matière d'investissement à l'échelle communautaire, prioriser les travaux sur les différents systèmes en fonction des gains environnementaux et du développement démographique et établir les zonages pluviaux de chacune des communes de la CCVHA, qui permettront de continuer à développer les bourgs en respectant au maximum le cycle naturel de l'eau.

DATE DE MISE EN ŒUVRE
Juin 2019 (durée 13 mois)

COÛT DE L'ACTION
673 219 € financés à 50% par l'Agence de l'Eau et 10% par le Département

2. CONSTRUCTION DE LA STATION D'ÉPURATION DE LA POUËZE

Les élus de la CCVHA ont posé la première pierre de la station d'épuration de La Pouëze (Erdré-en-Anjou) en octobre 2019. Les habitants bénéficieront ainsi d'un nouveau système de collecte des eaux usées conforme aux nouvelles normes réglementaires et environnementales et permettant de prévoir les évolutions futures de la commune.

DATE DE MISE EN ŒUVRE
Septembre 2019 à août 2020

COÛT DE L'ACTION
1 324 000 € HT
dont 694 830 € HT
d'aides attendues de l'Agence de l'Eau et du Département



3. LABELLISATION À LA CHARTE QUALITÉ ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC) DU MAINE ET LOIRE

LA CCVHA a intégré la charte ANC de qualité du Maine-et-Loire, qui a pour ambition d'offrir aux particuliers un choix de prestataires engagés dans une démarche de qualité et offrant toutes les prestations nécessaires. Elle est un gage de qualité pour les habitants et rejoint en ces points le travail déjà mené par le Service public d'assainissement non collectif (SPANC) de la CCVHA.

DATE DE MISE EN ŒUVRE
Octobre 2019

CHIFFRE CLÉ
4 150 installations d'assainissement non collectif sur le territoire

ENVIRONNEMENT

1. TRAVAUX DE RESTAURATION DE MARES BOCAGÈRES

La CCVHA a lancé un programme de travaux pour restaurer les mares bocagères sur son territoire, en partenariat avec EDEN. Au total, ce sont 48 mares et 77 km de haies qui seront restaurées entre 2019 et 2020, avec un premier lot de 21 mares. Les travaux se sont étalés de septembre à novembre 2019.

DATE DE MISE EN ŒUVRE
Septembre 2019

COÛT DE L'ACTION

27 963,90 € TTC pour le 1^{er} lot d'intervention en 2019
104 000 € TTC au total
financés à 60% par la Région Pays de la Loire

RÉSULTATS DE L'ACTION

21 mares restaurées pour le 1^{er} lot d'intervention en 2019

2. TRAVAUX DE RÉOUVERTURE ET REMISE EN PÂTURAGE DE COTEAUX ENFRICHÉS

La CCVHA, accompagnée par la Chambre d'Agriculture des Pays-de-la-Loire et le CPIE Loire Anjou, a engagé un projet pour lutter contre la déprise agricole sur les espaces topographiques contraignants à forte valeur biologique. Elle propose d'aider les éleveurs intéressés à réinvestir certaines parcelles délaissées et les réintégrer dans le fonctionnement de leurs exploitations, via un accompagnement technique et financier.

DATE DE MISE EN ŒUVRE
Octobre 2019

COÛT DE L'ACTION

84 789 € TTC financés à 60% par la Région Pays de la Loire et 20% par le Conseil départemental de Maine-et-Loire

RÉSULTATS DE L'ACTION : 6 exploitations avec 520 ha de surface d'exploitation



3. ANIMATIONS DE SENSIBILISATION À LA PRÉSERVATION DU BOCAGE

La CCVHA a organisé avec ses partenaires, plusieurs journées d'animation sur le thème du bocage pour les scolaires. Du CE1 au CM2, 200 enfants ont participé à des ateliers ludiques et participatifs sur la reconnaissance de la faune et de la flore du bocage, sur le site de protection du captage d'eau potable des Chaponneaux à Val d'Erdre-Auxence, Le Louroux-Béconnais. D'autres animations ont été proposées pour faire connaître le rôle du bocage et des mares auprès des scolaires et du grand public : plantation de haies bocagères avec l'espace ados de Vern-d'Anjou, 2^e édition des randonnées « nature » sur le sentier des Gabarots à Juvardeil, journée technique pour l'entretien des haies bocagères avec les services municipaux, etc.



DATE DE MISE EN ŒUVRE
Mai 2019

COÛT DE L'ACTION

308,87 € TTC financés à 60% par la Région Pays-de-la-Loire

RÉSULTATS DE L'ACTION

400 personnes sensibilisées depuis 2018

4. MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME D' ACTIONS POUR LA PRÉVENTION DES INONDATIONS

La CCVHA a participé à l'élaboration du Programme d'actions pour la prévention des inondations (PAPI) sur le territoire des Basses Vallées Angevines et s'est positionnée pour la maîtrise d'ouvrage de 5 actions pour les six prochaines années (2020-2026) :

- étudier la vulnérabilité des réseaux et équipements d'eaux usées et pluviales face aux inondations,
- mettre en place un dispositif d'accompagnement et de soutien pour réduire la vulnérabilité de l'habitat face aux inondations,
- étudier les problématiques locales d'inondation liées au ruissellement rural,
- mettre en valeur le chemin de halage de la Mayenne, notamment sur l'histoire des inondations
- élaborer un modèle de Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) pour les administrés des communes.

DATE DE MISE EN ŒUVRE
Septembre 2019

COÛT DE L'ACTION

33 000 € TTC dont 50% via des fonds de prévention des risques naturels majeurs

PARTIE 4

RESSOURCES HUMAINES

**1. HARMONISATION
DU RÉGIME
INDEMNITAIRE**

Dans un souci d'équité, le régime indemnitaire a été harmonisé pour l'ensemble des agents selon la grille du régime indemnitaire cible mise en place en 2017.

 DATE DE MISE EN ŒUVRE : Début 2019

**2. PÉRENNISATION
DES EMPLOIS**

Afin de pérenniser les emplois et donc d'améliorer les conditions de vie de ses agents, la CCVHA procède à une mise en stage automatique des agents de catégorie C recrutés en CDD sur un emploi permanent de plus d'un an, suite aux résultats de l'entretien individuel d'évaluation.

 DATE DE
MISE EN ŒUVRE
2019

CHIFFRE CLÉ
16 agents stagiaires

 RÉSULTATS DE L'ACTION

Diminution du nombre des emplois aidés et des CDD catégorie C sur emplois permanents

**3. FAVORISER LA
PROMOTION DE
CARRIÈRE DES
AGENTS**

Diffusion de notes de service à l'ensemble des agents via les bulletins de paie pour expliquer la procédure et le planning mis en œuvre pour les demandes d'avancement de grade et de promotion interne.

 DATE DE
MISE EN ŒUVRE
Fin du 1^{er} semestre 2019

 **COÛT DE L'ACTION**

Recensement anticipé d'une dizaine de demandes d'évolution de carrière

 RÉSULTATS DE L'ACTION

Transmission dans les délais à la CAP du CDG 49 pour mise en application au 1^{er} janvier 2020



contact

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DU HAUT-ANJOU

Place Charles de Gaulle
49220 Le Lion d'Angers
02 41 95 31 74 - contact@valleesduhautanjou.fr

www.valleesduhautanjou.fr

[f @valleesduhautanjou.fr](https://www.facebook.com/valleesduhautanjou) [i valleesduhautanjou](https://www.instagram.com/valleesduhautanjou)

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h